

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

ACCOMPAGNEMENT DES MALADES ET FIN DE VIE - (N° 2462)

## AMENDEMENT

N ° CS1048

présenté par

M. Ghomi, Mme Peyron, M. Adam, M. Dussopt, Mme Brugnera, M. Mazars, M. Marion et  
M. Pacquot

-----

### ARTICLE 6

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.